

Motion des personnels concernés par des fermetures de centres en 2015 et 2016.

DIR/DSR sur la réorganisation territoriale, ne décevez-pas les agents !

Longtemps restée sourde à toutes les propositions de travail à distance pour les agents impactés par les fermetures, la Direction a changé son discours et accepte la recherche de solutions pragmatiques dans l'intérêt des agents et de l'Etablissement. En particulier, la porte s'est ouverte sur des solutions de travail en réseau.

Pourtant, au regard des échanges que nous avons eus entre centres concernés ces derniers mois, nous avons constaté que les attitudes et les avis des directeurs régionaux étaient très variables voire contradictoires d'un territoire à l'autre.

Depuis la rentrée de septembre, le dialogue a pu être renoué grâce à la liberté qui semble accordée aux directeurs régionaux pour s'engager dans la mise en œuvre de travail délocalisé. De leur côté, les agents ont accepté de reprendre le dialogue.

La réunion DIR/DSR du 30 septembre est le premier élément de cadrage national permettant enfin de réelles avancées pour les agents concernés par les réorganisations territoriales.

Il est temps que les engagements du PDG se déclinent en solutions concrètes dans les services, solutions permettant un traitement social juste et approprié, préservant la santé, le moral et la force de travail des équipes.